

Vivre à Viriat

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VIRIAT

N° 108 — JUILLET 2020



Absents sur la photo : Magalie David et Jean-Marc Arthaud

Je voudrais remercier tous les Viriatistes qui ont bravé la crise sanitaire le 15 mars dernier et qui sont venus apporter leur suffrage à la liste Viriat Pour Vous. Je rappelle les chiffres. Le nombre d'électeurs inscrits était de 4700, le nombre de votants a été de 1516 soit 32 % de participation. Faible, mais expliquée par la Covid et l'absence de choix, la liste Viriat Pour Vous étant seule en course. Elle a obtenu 1351 voix soit 89 % des votes. 165 votants ont soit voté blanc, soit déposé un bulletin qui a été annulé. Pour ce commencement, pour ma part d'un 4^e mandat, je suis honoré avec l'ensemble du nouveau conseil municipal de la confiance que nous témoignent nos concitoyens. Une confiance renouvelée, consolidée mandat après mandat. Depuis 2001, notre socle électoral est toujours assis sur une base solide marquant à la fois l'adhésion des habitants aux challenges proposés et une forte reconnaissance du travail accompli tout au long de ces années.

Je voudrais ainsi remercier tous les conseillers municipaux qui ont œuvré sur les mandats 2001/2008, 2008/2014, et 2014/2020 qui, par leur dévouement et leur motivation, ont contribué à la construction de cette confiance, et ont pleinement participé à la réalisation des programmes municipaux que nous avons pu proposer. Je voudrais notamment citer les membres de l'exécutif et conseillers municipaux présents sur le dernier mandat, et qui, pour des raisons qui leur appartiennent, ont décidé d'arrêter l'aventure municipale :

- Claude Laurent 1^{er} adjoint depuis 2001 en charge des finances et Vice-président de la CA3B jusqu'en juillet 2020

Le blog de Bernard Perret



- Odile Connord, maire adjointe depuis 2008 en charge de toutes les questions de la jeunesse
- Michel Brevet maire adjoint depuis 2008 aux bâtiments et voirie
- Jean-Paul Boucher Maire adjoint depuis 2008 en charge notamment de la communication
- Luc Genessay en charge depuis 2014 des questions portant sur la prospective
- Et remercier encore une fois toutes les conseillères et conseillers municipaux : Jean Louis Jobazet, Annie Perrin, Françoise Chesnel, Philippe Joly, Valérie Razurel, Jacqui Rigaud, Régine Morel, Marielle Cadel, Carole Sion et Yves Brevet qui était sur la liste et n'a pas siégé
- Remerciement également aux 3 conseillers municipaux qui ont eu le mérite de siéger au conseil municipal et de se placer dans un rôle d'opposants très constructifs, Catherine Mercier, Sylvain Charnay, Karine Michon

Sans opposition et élus minoritaires sur ce mandat 2020/2026, j'estime que notre responsabilité est encore plus grande pour faire vivre les projets et pour faciliter l'expression de la pluralité des avis. Le travail

en commissions devra recenser les opinions les plus larges possible et les différents comités de pilotage permettront d'accueillir des personnes extérieures au conseil municipal. Je suis sûr que la richesse et la diversité des échanges ne pourront que contribuer à l'amélioration de la qualité des dossiers présentés.

Ce bulletin présente le périmètre de délégation des membres de l'exécutif et met en avant les dossiers prioritaires. Celui de l'aide à l'économie locale en fait partie. Le feuillet annexé détaille une action qui surfe sur la volonté municipale d'encourager le commerce de proximité. Découvrez ainsi comment investir 14 euros pour récupérer 2 chèques d'une valeur cumulée de 20 euros...

Bien sûr, sans services municipaux, sans les femmes et les hommes qui servent notre commune quotidiennement, nul espoir de faire aboutir nos nombreux projets. Aussi, je charge notre directrice des services, Florence Le Coz, de remercier les agents pour le travail effectué, en comptant sur leur même implication pour tout le travail restant à réaliser.

Ce mandat verra se concrétiser des réalisations majeures pour notre commune. L'aventure municipale reste ainsi toujours aussi prenante et palpitante. Je regrette cependant le relatif désintérêt constaté lors des élections municipales de mars 2020. Je souhaite vivement que cette indifférence ne soit que ponctuelle et conjoncturelle. Notre belle commune mérite autre chose, notamment votre curiosité et votre implication. ■





À la suite du premier tour des élections qui s'est tenu en mars dernier, l'équipe municipale, menée par Bernard Perret, et nouvellement élue a pu se mettre en place lors du conseil municipal du 26 mai. Ainsi, huit adjoints et vingt conseillers municipaux, dont trois délégués, ont dessiné les contours des commissions et délégations qui seront animées tout au long du mandat.

Le nouveau conseil municipal est en place

Administration générale, cohésion sociale et citoyenneté, et grands projets

Portée par Emmanuelle Merle, 1^{re} adjointe, cette commission a pour objet l'administration générale (population, état civil, élections, cimetière, location des salles municipales...), la cohésion sociale et la citoyenneté (contrôle et gestion du Centre communal d'Action sociale, actions pour les personnes en situation de fragilité sociale, actions au profit de l'emploi, gestion des plans grands froids, canicule, suivi de l'attribution des logements sociaux) et les grands projets (suivi de la réalisation de l'opération Interface et notamment de la bibliothèque multimédia, pilotage de la première tranche de l'aménagement du pré des Carronniers).

« Pour ce nouveau mandat, je suis Vice-présidente du CCAS, et notre rôle est d'intervenir auprès des personnes en difficultés financières et/ou sociales. Je suis également Vice-présidente de la commission sociale et citoyenneté qui a pour but la gestion du cimetière, des élections et de l'état civil. Les projets en cours vont être menés à leur terme. D'une part, nous allons finaliser la relocalisation de la bibliothèque multimédia. Ce dossier est bien avancé

et la démolition du site actuel va s'effectuer cet été. Avec le comité de pilotage, nous travaillerons ensuite sur l'agencement intérieur de ce nouvel espace, en collaboration avec les services de la bibliothèque. D'autre part, nous allons poursuivre l'aménagement du pré des Carronniers afin de réaliser un parc de loisirs pour tous. Nous travaillons sur ce dossier depuis quelque temps déjà en concertation avec les associations sportives. »



Mariée et mère de quatre enfants, Emmanuelle Merle, 51 ans, est comptable.

« Je vis à Viriat depuis que je suis née! Je suis clarinettiste depuis l'âge de 8 ans et j'adhère à l'harmonie L'Espérance de Viriat depuis 1983. Élué une première fois en 2001, j'ai tout d'abord eu la charge de la délégation aux finances. En 2008, j'ai été élue adjointe aux affaires culturelles et à l'animation de la bibliothèque. En 2014, j'ai été élue adjointe à la cohésion sociale et vie associative. Aujourd'hui, je suis 1^{re} adjointe en charge de la cohésion sociale, de la citoyenneté et des grands projets. J'ai souhaité repartir pour un quatrième mandat, car j'apprécie de travailler avec Bernard Perret, mais aussi avec une nouvelle équipe. J'aime mettre en place de nouveaux projets

communaux. Le rôle de 1^{er} adjoint est important. Claude Laurent a tenu cette fonction pendant trois mandats et j'ai beaucoup appris à ses côtés. J'espère rester dans ses pas et je compte tout mettre en œuvre pour honorer ce poste. D'autant que c'est la première fois qu'une femme est 1^{re} adjointe à Viriat! À ce titre, je remercie sincèrement Bernard Perret de m'accorder sa confiance. Mes fonctions vont d'ailleurs s'étendre au-delà de notre commune puisqu'avec ce nouveau mandat, je vais également siéger au sein de la CA3B. »

Vie associative, transition écologique et relations extérieures

Cette commission, portée par Alexis Morand, 2^e adjoint, comporte trois volets. Tout d'abord, elle assure la liaison entre les associations (y compris les conscrits) et la mairie pour ce qui concerne le prêt de salle, le financement, la promotion du bénévolat et l'organisation du forum des associations. Avec plus d'une centaine d'associations sur la commune, l'objectif est de poursuivre et d'accompagner le dynamisme associatif, si propre et si cher aux Viriat.

Elle comprend également la transition écologique, avec la mise en place d'un programme de production d'énergies renouvelables, par exemple des toitures photovoltaïques sur les édifices municipaux, ainsi que d'un programme global visant à réaliser des économies d'énergie et toutes actions y concourant.

Enfin, cette délégation comprend également la représentation de la commune dans différents organismes, tels que l'hôpital de Fleyriat, le Syndicat d'électricité et d'e-communication de l'Ain (SIEA)...

« Dans un premier temps, nous accompagnerons les associations viriaties pour maintenir et conforter leur dynamisme et leur rayonnement, si forts au sein de la commune par le biais d'un soutien financier et la mise à disposition de moyens de qualité (rénovation d'équipements...), mais aussi en établissant un partenariat fort et pluriannuel avec elles. Notre objectif est de favoriser le bénévolat, l'engagement associatif et de susciter ainsi l'intégration de nouveaux membres actifs.

En parallèle, accompagnés des élus membres du comité de pilotage " transition écologique ", nous poursuivons la volonté de la commune d'intégrer le développement durable dans ses démarches afin de contribuer à rendre notre planète et notre territoire plus viable.

L'enjeu sera donc de développer et de proposer des projets d'économies d'énergie, de mettre en place des systèmes de production d'énergies renouvelables et d'accompagner toute initiative pour faire que notre commune devienne davantage écoresponsable. »



Marié et père de trois enfants, Alexis Morand, 33 ans, est directeur de cabinet.

« Je suis né à Viriat et j'y ai toujours vécu. Après de longues années passées sur les terrains de foot, en tant que joueur au CSV, j'ai raccroché les gants et les crampons pour le volley, toujours à Viriat. Je suis aujourd'hui Vice-président de l'association Viriat Volley.

J'ai intégré le conseil municipal en 2011. Également élu conseiller municipal et conseiller d'agglomération en 2014, j'ai dû démissionner l'année suivante de mes fonctions en raison d'une incompatibilité professionnelle. J'aime ma commune. J'ai envie de la servir et d'apporter ma contribution à son développement, son dynamisme et son attractivité. Aussi, étant plus disponible désormais, j'ai souhaité de nouveau rejoindre l'équipe en 2020. Élu également au conseil de la CA3B, je retrouve mon siège dans cette agglomération désormais élargie. »

Actions éducatives, culturelles, intergénérationnelles et animations

Annick Lacombe, 3^e adjointe, a pris en charge cette commission qui a plusieurs champs d'action. Les

actions éducatives se portent sur le projet éducatif local (PEL), le dispositif coup de pouce et aide au BAFA, la mise en place des accueils des enfants et des jeunes (VIP ados, école du mercredi, club des jeunes...). Les actions culturelles s'attachent à la mise en place du projet culturel, dont le projet d'établissement et de fonctionnement de la nouvelle bibliothèque multimédia. Avec les actions intergénérationnelles, la commission veillera au suivi des structures pour seniors et personnes handicapées (MARPA, Atout âge, Retraite sportive, Club des retraités...). Enfin, du côté des animations, il s'agira de s'assurer de la mise en place et/ou du suivi du carnaval, de la fête de la musique, de la vogue, de la fête dite du 14 juillet, ainsi que des commémorations officielles.

« Nos missions sont tournées vers les personnes âgées, les seniors et les personnes handicapées. Nous souhaitons développer des partenariats et des solidarités entre les structures pour seniors et les structures pour personnes handicapées. Nous participons également aux divers conseils de vie sociale (CVS) de ces structures. Pour ce qui est de la jeunesse, nous suivons le PEL (projet éducatif local) et nous proposons des aides « coup de pouce » ou au BAFA. Nous assurons également le suivi du VIP ados, nous animons le CME (conseil municipal d'enfants) et nous créons des liens avec le club des jeunes. En outre, nous souhaitons faire de la nouvelle bibliothèque un outil d'animations culturelles. Nous travaillons à soutenir la dynamique culturelle en mettant en place une programmation des animations et en encourageant les initiatives artistiques comme le festival de musique, le salon de la BD, les scènes théâtrales... Nous souhaitons aussi développer des partenariats. »



Mariée, mère de trois enfants et grand-mère de cinq petits-enfants, Annick Lacombe, 62 ans, est professeure des écoles à la retraite.

« J'habite Viriat depuis 1981. Je suis membre de plusieurs associations : Viriat Marathon, Retraite sportive, La Paroisse, le comité des fêtes et la MARPA. C'est mon deuxième mandat, après avoir été élue une première fois en 2014. Je suis ravie de poursuivre ma mission avec une nouvelle équipe rajeunie et porteuse de beaux projets. Mon envie d'animer la commune est la même que lorsque j'ai été élue en 2014. »

Finances et tarifs des services communaux, ressources humaines, commerces et partenariat financier

Jean-Luc Blanc, 4^e adjoint, a pris en charge cette commission qui a plusieurs missions. En premier lieu, elle s'occupe de la gestion des finances et des tarifs des services communaux avec la préparation

du débat d'orientation budgétaire (DOB), du budget primitif, des décisions modificatives et des tarifs des services communaux. Elle assure également le suivi des ressources humaines, avec la présidence des jurys de recrutement, la vérification de l'adéquation entre le niveau de service public et les moyens alloués et la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. La commission traite aussi de dossiers relatifs au commerce : relations avec les commerçants, ouverture dominicale, CDAC et baux. Enfin, elle gère les partenariats financiers mis en place avec la CAF et les autres collectivités partenaires.

« Tous les projets du programme électoral nécessiteront un financement à un moment ou un autre, et il faudra être attentif à la baisse constante des recettes fiscales, quelles qu'elles soient : dotations de l'État, mutation de la fiscalité (suppression de la taxe d'habitation, répartition évolutive avec l'Agglomération en fonction des compétences et des péréquations, impact des périodes de crise sur la santé financière des contribuables particuliers et professionnels). Nous avons aussi à cœur de soutenir le commerce de proximité et l'emploi par le biais notamment de travaux et d'investissements publics. Nous visons également des économies sur les budgets de fonctionnement grâce à des économies d'énergie et à la modernisation des installations tout en nous assurant de garder un service de qualité. Notre politique communale est volontariste et orientée à destination de l'enfance et de la jeunesse, mais aussi de nos aînés. »



Marié et père de trois enfants, Jean-Luc Blanc, 56 ans, est directeur administratif et financier.

« Je vis à Viriat depuis mon enfance, mes parents résidaient déjà dans le village lorsque je suis né. Je suis musicien au sein de l'Harmonie depuis plus de 40 ans et je fais d'ailleurs partie de son conseil d'administration depuis 15 ans. J'y ai occupé différents postes tels que président, trésorier ou encore membre du comité d'organisation de festivals, comme celui qui devait se produire cette année... Ce mandat est le second pour moi. Après l'élection de 2014, j'ai été actif dans différentes commissions et associations administrées conjointement comme le comité des fêtes ou le jumelage Viriat Sorbolo. Avec ce nouveau mandat, j'ai souhaité m'investir davantage et j'ai accepté de participer à l'exécutif dans le domaine des ressources humaines, du commerce et des finances. »





Affaires scolaires, gestion différenciée et fleurissement

Cette commission est portée par Myriam Brunet, 5^e adjointe. Elle a en charge les affaires scolaires : la représentation de la commune au sein des conseils d'école et du collège du secteur, les relations avec les associations de parents d'élève, la gestion des dérogations scolaires, le suivi des inscriptions, les liens entre les directeurs d'école et la mairie, le suivi de la pause méridienne et les relations avec l'AFRV notamment pour le suivi péri et post scolaire. Elle s'occupe de la mise en œuvre du plan de gestion différenciée des espaces verts de la commune et des relations entre le comité de fleurissement et la mairie. Elle a également la charge du jumelage : suivi des relations entre la commune jumelée de Sorbolo, la mairie et l'association Amitiés Viriat Sorbolo, ainsi que les relations avec les associations et les villes engagées dans une démarche de partenariat.

« En lien avec mon précédent mandat, nous allons nous attacher à poursuivre les actions menées dans le cadre du jumelage avec Sorbolo. Le fleurissement de la commune fait partie de nos axes de travail et nous souhaitons continuer à porter une attention particulière au maintien du zéro phyto ainsi qu'à la gestion différenciée des espaces verts, ce qui nous permet, outre une optimisation du temps de travail du personnel des services techniques, d'œuvrer pour la protection de la nature et la préservation de la biodiversité. »



Mariée, mère de trois enfants et grand-mère d'une petite fille, Myriam Brunet, 61 ans, est employée de banque.

« Je vis à Viriat depuis 1982, d'abord à La Neuve puis à la Perrinche. Je suis membre de plusieurs associations : À la rencontre de Prosper Convert, la chorale l'Adolie et Amitié Viriat Sorbolo. J'ai été élue en 2001 aux affaires scolaires, puis en 2014 à la culture, au fleurissement et au jumelage. C'est mon troisième mandat. J'ai à cœur d'œuvrer pour le bien-être des habitants de Viriat. Être élue me permet d'avoir le sentiment que je peux apporter quelque chose à ma commune et c'est très important pour moi. »

Bâtiments municipaux, urbanisme et droit des sols

Cette commission est portée par Jean-Luc Chevillard, 6^e adjoint. Elle a la charge des bâtiments municipaux, avec l'examen des projets et la réalisation des nouvelles constructions municipales, la mise en place d'un programme pluriannuel de gestion et d'entretien de ces bâtiments, ainsi que le suivi des contrats d'entretien. Concernant l'urbanisme et droit des sols, elle assure le suivi de l'ensemble des questions relatives au droit de préemption, au plan local

d'urbanisme et les demandes de certificats et de renseignements d'urbanisme, ainsi que le suivi des contentieux liés à l'urbanisme et les procédures d'infractions aux règlements d'urbanisme et enfin, la mise en place du règlement local de publicité. À noter, la CA3B instruit et délivre les autorisations d'occupation des sols.

« Dans le cadre de la gestion des bâtiments communaux, nous allons nous attacher au suivi des travaux en cours, à la programmation et la préparation des budgets pour les travaux de rénovation en recherchant des économies d'énergie pour diminuer les coûts de fonctionnement. Nous travaillerons en lien avec la directrice des services techniques et le responsable bâtiment. Concernant l'urbanisme et le droit des sols, nous étudierons l'ensemble des demandes d'autorisation d'urbanisme (à ce sujet, toutes constructions ou toutes modifications de bâtis existants doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation de travaux). Nous travaillerons également à l'aménagement des entrées nord et sud du centre du village et nous serons à l'affût de ses mutations. Enfin, nous porterons notre attention sur les perspectives et le développement urbain de la commune. »



Marié et père de trois enfants, Jean-Luc Chevillard, 57 ans, est ingénieur fluides en bureau d'études bâtiment.

« Je suis un Viriat de souche ! Je suis un membre actif de la société musicale l'Espérance dont j'ai été le président de 1994 à 2000. Je m'intéresse aussi beaucoup aux associations sportives, notamment aux clubs qui pratiquent le sport collectif avec ballon et plus particulièrement le rugby où mes deux garçons sont licenciés en équipe senior. C'est mon cinquième mandat, je suis élu depuis 1995. J'apprécie de travailler avec Bernard Perret et son équipe. Lors du dernier mandat, nous avons entrepris des projets qui n'ont pu être terminés et que nous allons poursuivre. D'autres sont en cours de discussion et j'espère qu'ils verront le jour avant 2026. J'apprécie également les méthodes de travail que nous avons et le fait d'œuvrer pour l'intérêt général de la commune et des Viriat, sans parti pris. »

Petite enfance

Portée par Béatrice Burtin, 7^e adjointe, cette commission s'occupe du secteur petite enfance. Elle assure ainsi le suivi de la petite enfance au travers des équipements municipaux accueillant les enfants de moins de 3 ans non scolarisés (multiaccueil, microcrèche, crèche familiale, Relais assistante maternelle...). Elle participe aux commissions d'attribution et au suivi des conventions financières CAF. Enfin, elle est un lien fort avec les assistantes maternelles indépendantes.

« Tout d'abord, nous allons nous attacher à la défense du maintien de cette compétence au niveau communal. Nous veillerons à la bonne adéquation entre les besoins de la population et les capacités d'accueil. Notre objectif est de faire vivre les structures dédiées à la petite enfance, de nous assurer de la qualité de leurs équipements et de les associer aux autres structures d'accueil. Nous suivrons également les actions à destination de la petite enfance au sein du PEL. Il est important de noter aussi que, dans ce nouveau mandat, le projet des structures liées à la petite enfance va être intégré aux réflexions et au programme de développement durable. »



Mariée et mère de trois enfants, Béatrice Burtin, 46 ans, est masseur-kinésithérapeute.

« J'habite à Viriat depuis 1999, soit un peu plus de 20 ans... J'ai été élue conseillère municipale en 2014 aux côtés de Bernard Perret, avant de devenir adjointe en 2020 avec la délégation petite enfance. Durant le précédent mandat, je faisais partie entre autres de la commission enfance qui regroupait tous les sujets concernant les jeunes de 0 à 20 ans. Cette commission était très large et a été répartie entre plusieurs élus. En raison de mon activité professionnelle, je dispose de peu de disponibilités, aussi comme je voulais pouvoir m'investir correctement, j'ai souhaité prendre en charge une petite délégation. Le premier mandat était une découverte. J'ai souhaité poursuivre afin d'aller plus en profondeur dans les dossiers. De plus, la diversité des dossiers traités en conseil municipal est aussi une des raisons qui ont motivé mon deuxième mandat. »

Voirie et réseaux

Cette commission est portée par Patrice Janody, 8^e adjoint. Concernant la voirie, il s'agit de mettre en place le schéma de voirie et de définir le programme pluriannuel de travaux, tout en étant en relation avec les usagers et les riverains. Concernant les réseaux, il s'agit d'assurer le suivi des réseaux d'eau potable, d'assainissement, d'eaux pluviales, d'électricité et de fibre optique, tout en coordonnant les relations entre les gestionnaires, leurs autorités de tutelles, les usagers et les riverains.

« La délégation voirie et réseaux est sans doute la plus problématique. C'est mon quatrième mandat et, en tant que conseiller municipal, j'ai toujours fait partie de cette commission. L'état des routes et des chemins ainsi que la sécurité sont autant de thèmes qui reviennent lors de chaque réunion publique. La commune investit 500 k€ par an pour entretenir les chemins. Viriat dispose de 110 km de voirie, ce qui représente un réseau important. Nous avons entendu les remarques des habitants et nous avons lancé une étude lors du mandat précédent afin d'avoir les éléments pour déterminer un schéma directeur de



voirie. Mon objectif durant ce nouveau mandat est de le mettre en place. Ce ne sera pas toujours simple, car il faudra que nos arguments soient forts et acceptés par tous. Certaines routes structurantes bénéficieront d'aménagements conséquents, d'autres non. Comme je l'ai précisé, j'ai fait partie de cette commission lors des mandats précédents, et j'ai approuvé les décisions qui ont été prises, mais bien trop souvent, nous n'avons fait que "mettre des pansements". Or, il nous faut désormais définir les routes prioritaires et les routes secondaires en fonction du flux qu'elles génèrent et de la sécurité. Aujourd'hui, certaines petites routes sont très circulantes et très dangereuses, alors qu'elles ne sont pas adaptées. C'est vraiment le gros sujet de ce mandat. Nous souhaitons terminer la hiérarchisation pour fin 2020 et attaquer les travaux dès 2021 en fonction des priorisations définies. Nous communiquerons également sur toutes les règles que nous écrirons parce qu'elles devront être connues des riverains.»



Marié et père de quatre enfants, Patrice Janody, 47 ans, est chef d'entreprise.

« 100 % Viriati et habitant à Viriat depuis toujours, j'ai pratiqué le rugby au RCV dont je fus président de 2001 à 2006. Je fus également président du comité des fêtes de 2008 à 2011. Et j'ai toujours travaillé dans la même entreprise, que j'ai par la suite rachetée et que je dirige aujourd'hui. J'ai commencé aux côtés de Bernard Perret en 2001 en tant que conseiller municipal. En 2003, j'ai pris la délégation assainissement que j'ai gérée pendant huit ans. En 2011, j'ai dû démissionner de mes fonctions de délégué n'étant plus disponible puisque je travaillais, avec mes deux associés, au rachat de notre entreprise. Notre commune dispose de valeurs locales très enracinées. Il y règne un esprit village et de la convivialité, ce qui en fait la richesse. Notre économie fonctionne bien, et cela nous permet de réfléchir aux investissements futurs à réaliser. Viriat est une commune périurbaine, mais nous devons garder notre identité au sein de la CA3B. Ce qui me motive, c'est d'être au service des habitants. Mon engagement pour ce quatrième mandat s'est fait naturellement. J'ai envie de continuer à servir ma commune. »



Sécurité incendie et risques, Agenda d'accessibilité programmé (Ad'AP) et itinéraires de promenades et de randonnées

Cette délégation est portée par Serge Chanel, conseiller municipal. Elle traite des dossiers de sécurité incendie et d'accessibilité en représentant la commune aux commissions de sécurité incendie et d'accessibilité des ERP et au groupe de visites périodiques. Elle travaille sur les plans de prévention des risques : PPRT, PPRI, suivi des installations classées... Elle pilote et suit l'Ad'Ap. Enfin, elle définit les itinéraires de promenade et de randonnée en lien avec le PDIPR et les associations d'usagers.

« Notre rôle est d'une part de nous assurer de la conformité et de la sécurité des bâtiments, et d'autre part, de travailler à la relance du plan PDIPR (plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée de la commune). »



Marié et père de deux enfants, Serge Chanel, 64 ans, est géomètre expert à la retraite.

« Je suis originaire de Viriat. Actuellement trésorier du Viriat Tennis Club, j'ai occupé différents postes au sein de ce club auquel j'adhère depuis sa création. J'ai toujours été intéressé par le milieu associatif et j'ai d'ailleurs été président des secouristes de Viriat dans ma jeunesse... C'est mon premier mandat. À la suite de mon départ en retraite il y a deux ans, j'ai décidé de m'engager au sein de la municipalité, car j'ai désormais du temps de disponible et je souhaite en faire bénéficier la commune. »

Déplacements doux et nouveaux équipements de loisirs

Cette délégation est portée par Rodolphe Jacquemet, conseiller municipal. Elle a la charge du développement des déplacements doux, en particulier les pistes cyclables et les liaisons piétonnes. Elle travaille également sur la mise en œuvre de nouveaux équipements de loisirs avec l'aménagement de la deuxième tranche des Carronniers et d'un parc public à Majornas.

« Pour ce nouveau mandat, je souhaite m'investir davantage dans les animations communales et permettre de créer des liens avec les associations locales. »



Marié et père de deux enfants, Rodolphe Jacquemet, 51 ans, est responsable commercial.

« Je vis à Viriat depuis 1999. J'ai été président de la gym de Viriat et adhérent à Viriat Marathon ainsi qu'à Viriat Sorbolo. Je participe aux événements proposés par certaines associations (Bréchetts de la chasse de Viriat, Fête de l'andouillette du Rugby de Viriat...). C'est mon deuxième mandat, j'étais



déjà conseiller municipal au mandat précédent. J'ai souhaité poursuivre l'action municipale et les projets entrepris précédemment. Je souhaite donner un peu de temps aux autres afin de comprendre et mettre en œuvre la vie collective. Pouvoir partager des idées et les concrétiser est important à mes yeux. J'ai envie de savoir que je peux être utile. »

Communication, et sécurité des personnes et des manifestations

Cette délégation est portée par Kevin Chatard, conseiller municipal. Son premier volet est la communication. Elle s'attache ainsi à gérer les informations du site internet, le bulletin municipal et les photos de manifestations. Elle prépare la cérémonie des vœux ainsi que l'accueil des nouveaux habitants. Son second volet concerne la sécurité des personnes et des manifestations. À ce titre, elle est en relation avec la police municipale et la police nationale. Elle coordonne l'opération « voisins vigilants ». Elle gère la sécurité des manifestations organisées dans la commune. Elle est également le référent dans le cadre du plan Vigipirate.

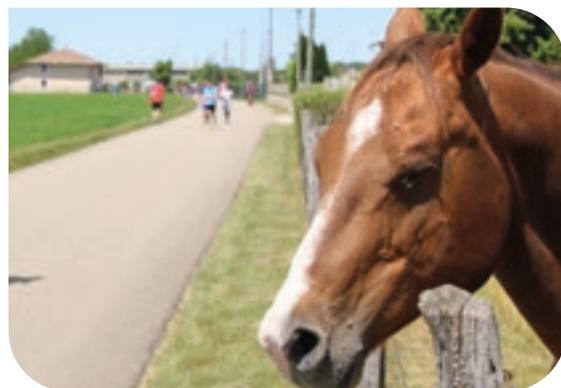
« En ce qui concerne la communication, nous souhaitons continuer à proposer une communication adaptée, mais nous voulons aussi la développer et ainsi nous ouvrir aux nouvelles technologies, comme les réseaux sociaux. Ce qui nous permettra de nous tourner vers un autre public et de toucher plus de monde. Concernant la sécurité, je prends la suite de Claude Laurent avec un groupe déjà constitué. Nous allons poursuivre l'opération "voisins vigilants" que nous souhaitons continuer à faire vivre. Nous aurons aussi un regard attentif quant aux incivilités qui sont commises dans la commune. Il s'agira de veiller au respect des règles et de prendre les décisions qui s'imposeront. »



Célibataire, Kevin Chatard, 30 ans, est infirmier à l'hôpital de Fleyriat.

« Je baigne dans la vie municipale depuis mon enfance. Mon grand-père a fait partie de l'équipe municipale pendant deux mandats. Puis mon père a pris la relève durant quatre mandats. Et en 2014, j'ai pris la suite de mon père... Lors du premier mandat, je participais aux commissions urbanisme, animation et enfance jeunesse. Cette première expérience s'est bien passée.

J'étais arrivé jeune au sein du conseil, j'avais tout juste 24 ans... Durant cette période, j'ai occupé la fonction de président du comité des fêtes et je faisais également partie de l'association Viriat Marathon. Je me suis beaucoup impliqué et, pour ce nouveau mandat, on m'a proposé de m'investir davantage. Comme j'ai des horaires décalés, je dispose de temps en journée. J'ai envie de continuer à dynamiser le village et j'aime rendre service. »



Les commissions

Vie associative

Objet : Modalités de mise à disposition des locaux, subventions, promotion du bénévolat, organisation du forum des associations.

Membres : Rodolphe Jacquemet, Jean-Luc Chevillard, Catherine Perdrix et Jean-Louis Billoud.

Président : Bernard Perret – **Vice-président :** Alexis Morand.

Actions éducatives, scolaires, petite enfance

Objet : projet éducatif local (PEL), coup de pouce, aide BAFA, accueil de loisirs sans hébergement, VIP Ados, AFRV, Club des jeunes O Tac, écoles maternelles et élémentaires publiques et privée, restaurant scolaire, pause méridienne, petite enfance...

Membres : Anja Schubert, Isabelle Marion, Claire Moreau de Saint-Martin, Catherine Perdrix et Paola Bonhoure.

Président : Bernard Perret – **Vice-présidentes :** Annick Lacombe, Myriam Brunet et Béatrice Burtin.

Études stratégiques, Planification

Objet : plan local d'urbanisme (PLU), schéma de cohérence territoriale (SCOT), plan local de l'habitat (PLH) et autres outils de planification, études stratégiques de planification urbaine de Viriat...

Membres : Emmanuelle Merle, Alexis Morand, Patrice Janody, Kévin Chatard, Clément Cereize, Michel Vinière et Philippe Veuillet.

Président : Bernard Perret – **Vice-président :** Jean-Luc Chevillard.

Droit des sols

Objet : permis de construire (PC), certificat d'urbanisme (CU).

Membres : Patrice Janody, Serge Chanel, Philippe Veuillet et Michel Vinière.

Président : Bernard Perret – **Vice-président :** Jean-Luc Chevillard.

Bâtiments communaux

Objet : programme d'entretien, de maintenance et d'économie d'énergie des bâtiments communaux, suivi de la construction des nouveaux projets...

Membres : Jean-Luc Blanc, Patrice Janody, Patrick Laupetre et Jean-Marc Artaud.

Président : Bernard Perret – **Vice-président :** Jean-Luc Chevillard.

Voirie et réseaux

Objet : mise en œuvre du schéma de voirie et programmation pluriannuelle des travaux, suivi des réseaux (eau, assainissement, électricité, gaz, fibre optique...).

Membres : Rodolphe Jacquemet, Serge Chanel, Patrick Laupetre, Jean-Louis Billoud, Jean-Marc Arthaud et Emmanuel Taponnard.

Président : Bernard Perret – **Vice-président :** Patrice Janody.

Finances et Tarifs – Commerces – Partenariats financiers

Objet : élaboration des orientations budgétaires, du budget primitif, des décisions modificatives, mise au point des tarifs des équipements communaux, relations avec les commerces...

Membres : Emmanuelle Merle, Philippe Veuillet, Paola Bonhoure et Kévin Chartard.

Président : Bernard Perret – **Vice-président :** Jean-Luc Blanc.

Cohésion sociale et citoyenneté

Objet : cimetière, élections, état civil, solidarité...

Membres : Béatrice Burtin, Meryl Burdy, Magalie David et Laure Thermet.

Président : Bernard Perret – **Vice-présidente :** Emmanuelle Merle.

Animations communales

Objet : réalisation des animations communales (carnaval, fête de la musique, vogue, fête dite du 14 juillet).

Membres : Kévin Chatard, Joséphine Mazue, Sandra Merle, Emmanuel Taponnard et Rodolphe Jacquemet.

Président : Bernard Perret – **Vice-présidente :** Annick Lacombe.



Les comités de pilotage associant des partenaires extérieurs au conseil municipal

Relocalisation de la bibliothèque multimédia

Objet : finalisation du programme, de l'agencement et de l'équipement intérieur.
Responsable : Emmanuelle Merle.

Membres : Jean-Luc Chevillard, Kévin Chatard, Annick Lacombe, Béatrice Burtin, Philippe Joly, Luc Genessay, Joséphine Mazue, Méryl Burdy, Laure Thermet et Paola Bonhoure.

Transition écologique et fleurissement

Objet : programme d'équipements des toitures des bâtiments communaux en panneaux photovoltaïques, études de faisabilité pour le développement des économies d'énergie...

Responsable : Alexis Morand.

Membres : Jean-Luc Blanc, Myriam Brunet, Clément Cereize, Emmanuel Taponnard, Paola Bonhoure et Claire Moreau de Saint-Martin.

Dynamique culturelle

Objet : mise en place d'une programmation culturelle et de loisirs, soutien aux initiatives, développement des partenariats...

Responsable : Annick Lacombe.

Membres : Emmanuelle Merle, Kévin Chatard, Rodolphe Jacquemet, Anja Schubert, Magalie David et Méryl Burdy.

Coordination des structures séniors

Objet : développer les partenariats et la solidarité entre les structures séniors.

Responsable : Annick Lacombe.

Membres : les responsables des structures.

Programme éducatif local

Objet : suivi du PEL

Responsable : Annick Lacombe.

Membres : Myriam Brunet et Béatrice Burtin.

Nouveaux équipements de loisirs

Objet : Projet du pré des Carronniers (première et deuxième tranches), mise au point du projet de parc public de Majornas.

Responsables : Emmanuelle Merle et Rodolphe Jacquemet.

Membres : Béatrice Burtin, Jean-Luc Chevillard,

Patrice Janody, Catherine Perdrix, Anja Schubert, Jean-Louis Billoud, Jean-Marc Artaud et Philippe Veuillet.

Centralisation des services généraux municipaux

Objet : réalisation des études de faisabilité pour la centralisation des services généraux municipaux.

Responsable : Bernard Perret.

Membres : Alexis Morand, Jean-Luc Blanc, Emmanuelle Merle et Jean-Luc Chevillard.

Itinéraires de Promenades et de Randonnées

Objet : définition, matérialisation des itinéraires de promenades et de randonnées en lien avec le PDIPR.

Responsable : Serge Chanel.

Membres : Rodolphe Jacquemet, Kévin Chatard, Patrice Janody, Sandra Merle, Isabelle Marion, Courlis cendré, Retraite sportive, Viriat Marathon, et l'association des agriculteurs de Viriat.

A votre
AGENDA

Vivre à Viriat

Bulletin municipal de la commune de Viriat — Directeur de la publication : Kevin Chatard. Rédaction : Gwenaëlle Le Goff Viard — Mise en page : Hervé Goyard — Photographie : Alt Photo Aude Hautenberger, Jean-Paul Boucher — Impression : Comimpress

Mairie : 204, rue Prosper Convert
01440 Viriat — Tél. 04 74 25 30 88
Courriel : mairie@viriat.fr
Site web : www.viriat.fr

